

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 5 juillet 2005 à 19h40.**

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Luc Poulin      Siège no 4 Monsieur André Champagne  
Siège no 2 Monsieur Gaétan Pelchat      Siège no 5 Monsieur Denis Champagne  
Siège no 3      Siège no 6 Monsieur Eric La pointe

Monsieur Daniel Mercier, conseiller au siège numéro 3, est absent

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Hélène Poirier.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Madame Hélène Poirier, mairesse, salue les membres du conseil et les téléspectateurs à l'écoute.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2005-07-210**

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant le point autres items ouverts :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 JUIN 2005

**LÉGISLATION**

4. TAXE SUR L'ESSENCE : COMPTE RENDU
- B) PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE – EAU POTABLE (RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTE 269 OUEST)
5. INTERDICTION DE STATIONNER : RUE BELLEGARDE CÔTÉ OUEST
6. AUTORISATION : CHANGER PLAQUE D'IMMATRICULATION CAMION #1-2 ET FORD
7. NOMINATION D'UN EMPLOYÉ RESPONSABLE : ENTRETIEN GENERAL DE LA MACHINERIE

#### AQUEDUC-EGOUTS

8. MISE EN DEMEURE : MONSIEUR BERNARD DEMERS
9. APPEL D'OFFRES : PROJET DE DRAINAGE RUES  
MERCIER/POULIN

#### URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10. PARC INDUSTRIEL (SIXIÈME RANG) : CONSTRUCTION  
DEUXIÈME ENTRÉE
11. SERVITUDE : MONSIEUR MAURICE BRETON
- B) DEMANDE DE DÉPLACEMENT DE POTEAU : HYDRO  
QUÉBEC
12. PROJET : AGRANDISSEMENT COUR D.M. BRETON
13. INTERNET HAUTE VITESSE SANS FIL / FIBRE OPTIQUE :  
RAPPORT
14. AUTORISATION : INSTALLATION DE PONCEAU  
(MONSIEUR RENE CHAMPAGNE)
15. AUTORISATION : PROLONGEMENT ET INSTALLATION DE  
PONCEAU (SERRES SAINT-HONORÉ)
16. POSSIBILITE ACHAT TERRAIN INDUSTRIEL ET  
CHANGEMENT DE ZONAGE
17. AIRE DE STATIONNEMENT : CAMION LOURD

#### FINANCES-GESTION DES SERVICES

18. FACTURATION : FEU RUE CHAMPAGNE NORD
19. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : ASSOCIATION  
BÉNÉVOLE BEAUCE-SARTIGAN
20. INSCRIPTION : CONGRÈS DE LA FQM (CONGRÈS DES  
MAIRES)
21. COMPTES DU MOIS

#### TRAVAUX PUBLICS

22. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS

#### MATÉRIEL-ÉQUIPEMENT-FOURNITURE

23. STATION DE POMPAGE ENNIS : VALVE ANTI-RETOUR A  
CHANGER

24. EVALUATION : SOUFFLANTE
25. CAMION 2003 : ECHANGE D'ATTELAGE
26. PRÉCISION : VENTE DE BARRIÈRES

#### LOISIRS – TOURISME – SECURITE PULIQUE

27. SOLEIL EN FLEURS ET FESTIVALS INC. : EMPRUNT D'UN LOCAL/DON D'UN VOYAGE DE TERRE DE REBUT

#### PERSONNEL

28. NOMINATION : INSPECTEUR EN BATIMENT ET ENVIRONNEMENT PAR INTERIM

#### INFORMATION

29. POSSIBILITE DE FORMATION : DEUXIEME OPERATEUR EN EAU POTABLE
30. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC
31. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE
32. CORRESPONDANCE

#### 33. AUTRES ITEMS

- DEMANDE D'AIDE FINANCIERE : COMITE FLEURI
- AUTORISATION : INSTALLATION PONCEAU (LUC BOULANGER)
- LOCALISATION : SERVITUDE CONDUITE DE 10''
- VENTE TERRAIN PARC INDUSTRIEL : MONSIEUR LUCIEN GILBERT
- AVIS DE MOTION : ETUDE ET ADOPTION D'UN REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT NUMERO 10-2001 AYANT POUR TITRE REGLEMENT PORTANT SUR LES DEROGATIONS MINEURES AUX REGLEMENTS D'URBANISME DE LA NOUVELLE MUNICIAPALITE DE SAINT-HONORE-DE-SHENLEY
- IDENTIFICATION : HOTEL DE VILLE

34. PERIODE DE QUESTIONS
35. CLOTURE DE LA SESSION

3. **DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA  
SESSION RÉGULIÈRE DU 7 JUIN 2005**

2005-07-211

**Considérant** que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 7 juin 2005 ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal de la session régulière du 7 juin 2005 rédigé par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière en apportant les précisions suivantes :

**PAGE 1276**

33. **ABAISSEMENT PONCEAU JONCTION : RUE LACHANCE /  
GREGOIRE**

Dans la conséquence, ajouter : **jusqu'à la canalisation du ruisseau Foley et d'ajuster les fossés avoisinants en conséquence.**

**PAGE 1282**

47. **AUTRES ITEMS**

- **DIXIÈME RANG : AMÉNAGEMENT ACCOTEMENT**

Ajouter le paragraphe suivant après le premier paragraphe : **DE replacer les blocs de béton (à la tête du ponceau) du côté Est dudit rang ;**

4. **TAXE SUR L'ESSENCE**

Madame Hélène Poirier, mairesse, explique, aux contribuables à l'écoute, la façon dont la taxe sur l'essence sera remise aux municipalités et quelle proportion reviendra à notre municipalité.

**B) PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE – EAU POTABLE  
(RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTE 269 OUEST)**

2005-07-212

**Considérant** que la conduite d'aqueduc sur la rue Principale, secteur Ouest (de la rue Lachance jusqu'au numéro civique 301), est usée et cause de nombreux bris d'aqueduc ;

**Considérant** que ladite conduite est due pour être changée ;

**Considérant** que la réfection de cette conduite représente des travaux majeurs, et par le fait même, coûteux pour le secteur desservi soit moins de mille (1000) contribuables à défrayer les coûts;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de mandater le Groupe GLD, Experts-Conseils pour la production d'une demande d'assistance financière dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec 2000 relativement aux travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égouts de la rue Principale, secteur Ouest (à la hauteur de la rue Lachance jusqu'au numéro civique 301) ;

**QUE** la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet ;

**QU'**une contribution financière soit demandée au Ministère des Transports afin de couvrir les frais de réfection de la route ;

**QUE** la présente résolution soit adressée à Madame Diane Leblanc, Députée du comté de Beauce-Sud ;

**QUE** Mesdames Hélène Poirier, mairesse et Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière soient et sont autorisées à effectuer les procédures nécessaires et à signer pour et au nom de la municipalité tout formulaire ou pièce justificative nécessaire.

#### **5. INTERDICTION DE STATIONNER : RUE BELLEGARDE CÔTÉ OUEST**

**2005-07-213** **Considérant** que lors de travaux de terrassement (aménagement de leurs cours) chez deux contribuables contigus de la rue Bellegarde, le panneau indiquant l'interdiction de stationner fut accroché accidentellement ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de mandater les employés municipaux pour réinstaller le panneau susmentionné à la hauteur du pommier existant.

#### **6. AUTORISATION : CHANGER PLAQUE D'IMMATRICULATION CAMION # 1-2 ET FORD**

**2005-07-214** **Il** est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière à signer tous les documents nécessaires à la Société de l'Assurance Automobile du Québec pour le changement des plaques d'immatriculation des véhicules suivants :

- Camion #1 no. de série 1HTWYAXT53J071351, L 148474-6
- Camion # 2 no. de série 1HTWYAXT73J071352, L 148471-3
- Camion Ford no. de série 1FDYK82E0TVA09482, LC 60030-0

#### **7. NOMINATION D'UN EMPLOYÉ RESPONSABLE : ENTRETIEN GÉNÉRAL DE LA MACHINERIE**

**2005-07-215** **Considérant** que les membres du conseil souhaitent s'assurer que l'entretien général des véhicules soit effectué correctement (selon les normes et les besoins) afin de prévenir les bris et de maintenir en bonne condition la machinerie ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Jean-Claude Champagne, responsable de l'entretien général de la machinerie ; lors d'intervention mécanique majeure Monsieur Champagne devra aviser la Directrice Générale/Sec.-Très. afin que les réparations soient effectuées chez des professionnels.

## **8. MISE EN DEMEURE : MONSIEUR BERNARD DEMERS**

Suite à la réception d'une mise en demeure adressée par Madame Nancy Lachance et Monsieur Bernard Demers, quelques élus municipaux accompagnés de Monsieur Michel Thibodeau, contremaître des travaux lors du raccordement de la résidence de Monsieur Demers et Madame Lachance, se sont rendus sur les lieux pour examiner le problème soulevé dans ladite mise en demeure. Après vérification, Monsieur Thibodeau a recommandé la construction d'un muret pour résoudre ledit problème.

Madame Hélène Poirier, mairesse, informe les membres du conseil que le muret fut construit tel que recommandé par Monsieur Thibodeau. De plus, elle explique qu'une vérification hebdomadaire sera effectuée et selon Monsieur Marc Faucher, employé municipal, tout semble rentrer dans l'ordre. Toutefois, suite aux travaux, Monsieur Demers a senti à nouveau une odeur d'égout, un suivi devra donc être fait.

## **9. APPEL D'OFFRES : PROJET DE DRAINAGE RUES MERCIER/POULIN**

**2005-07-216** **Considérant** que l'achat de tuyau de béton est nécessaire pour la réalisation du projet de drainage des rues Mercier/Poulin ;

**Considérant** que la municipalité doit procéder par appel d'offres sur invitation étant donné les coûts estimés;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'adresser une invitation auprès des trois entreprises suivantes et d'inscrire sur le bordereau de soumission que les quantités sont approximatives:

Les Industries de Ciment de La Guadeloupe

Fortier 2000 de Saint-Henri

Les Produits de Ciment Sherbrooke

En ce qui a trait au service d'une pelle mécanique, ce point est reporté au prochain comité de travail.

Une rencontre aura lieu mardi le 12 juillet 2005 à 19h30 avec Monsieur Michel Thibodeau afin de négocier une éventuelle embauche à titre de contremaître pour les travaux du projet de drainage des rues Mercier/Poulin.

## **10. PARC INDUSTRIEL (SIXIÈME RANG) : CONSTRUCTION DEUXIÈME ENTRÉE**

**2005-07-216.1** **Considérant** qu'un responsable du Ministère des Transports, s'est rendu sur les lieux et a formulé des recommandations pour la construction de la deuxième entrée de la rue des Entreprises dans le Parc Industriel du Sixième rang Nord ;

**Considérant** que les membres du conseil ne souhaitent pas faire effectuer une étude de visibilité par les ingénieurs étant donné les coûts ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité

**D'opter** pour la construction d'une entrée temporaire ;

**D'autoriser** l'achat :

- de deux bouts de pont biseautés ;
- du tuyau de béton de vingt-quatre (24) pouces de diamètre par huit (8) pieds de long (en cas de rupture d'inventaire des tuyaux usagés) ;
- tout autre matériel nécessaire lors de la construction de ladite entrée ;

**D'aviser** le responsable du Ministère des Transports, de la construction de ladite entrée, tel que demandé.

#### **11. SERVITUDE : MONSIEUR MAURICE BRETON**

Dans l'attente de réponse, ce point est remis à l'ajournement du 12 juillet 2005.

#### **B) DEMANDE DE DÉPLACEMENT DE POTEAU : HYDRO QUÉBEC**

**2005-07-217**

**Considérant que** la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley se prépare à modifier le drainage devenu inadéquat dans la rue Poulin lors d'orages importants ;

**Considérant qu'**un poteau d'Hydro Québec empêche le remplacement du tuyau existant par un tuyau de diamètre plus important ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de demander à Hydro Québec de déplacer le dit poteau portant le numéro 533 afin de permettre à la Municipalité de faire les travaux d'ici la fin de l'été.

#### **12. PROJET : AGRANDISSEMENT COUR D.M. BRETON**

Madame Hélène Poirier, mairesse, prendra un rendez-vous avec Monsieur Maurice Breton pour discuter du projet d'agrandissement de leur cour (Transport D.M. Breton) et informera les membres du conseil de la date et l'heure.

#### **13. INTERNET HAUTE VITESSE SANS FIL / FIBRE OPTIQUE : RAPPORT**

Suite à la réunion des maires à la MRC, Madame Hélène Poirier, mairesse, fait un compte-rendu aux membres du conseil sur l'évolution du dossier de la fibre optique. Étant donné que la municipalité a délégué sa compétence à la MRC, par résolution, dans ledit dossier et que trois municipalités ont retiré leur appui, les membres du conseil demandent que le dossier soit suivi et rediscuté au conseil.

La compagnie de Téléphone de Courcelles sera invitée le 12 juillet prochain à 20h15 pour rediscuter d'internet haute vitesse par ondes.

**14. AUTORISATION : INSTALLATION DE PONCEAU (MONSIEUR RENÉ CHAMPAGNE)**

Étant donné le manque d'information, les membres du conseil se rendront sur les lieux pour une vérification. Ce point est donc remis à l'ajournement.

**15. AUTORISATION : PROLONGEMENT ET INSTALLATION DE PONCEAU (SERRES SAINT-HONORÉ)**

**2005-07-218**

**Considérant** que Les Serres St-Honoré, représenté par Monsieur Eric Lapointe, demandent à la municipalité l'autorisation de rallonger de 8 (huit) pieds un ponceau existant afin de le rendre à quarante (40) pieds et d'installer un nouveau ponceau de dix-huit (18) pouces de diamètre par quarante (40) pieds de long en béton armé afin de former un fer à cheval pour offrir à la clientèle des serres un accès plus sécuritaire ;

**Considérant** que l'inspecteur municipal s'est rendu sur les lieux et atteste la conformité des travaux projetés ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Gaétan Pelchat et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Eric Lapointe, représentant des Serres St-Honoré, à rallonger et installer les ponceaux tel que mentionné en préambule.

**16. POSSIBILITÉ ACHAT TERRAIN INDUSTRIEL ET CHANGEMENT DE ZONAGE**

Ce point est remis au prochain comité de travail.

**17. AIRE DE STATIONNEMENT : CAMION LOURD**

Avant de statuer ce sur point, les membres du conseil souhaitent attendre la finalisation de la construction de l'assiette de rue du Boulevard Ennis.

**18. FACTURATION : FEU RUE CHAMPAGNE NORD**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière, transmet aux membres du conseil des informations obtenues de l'avocate pour la facturation des infractions au règlement 39-2005.

**19. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : ASSOCIATION BÉNÉVOLE BEAUCE-SARTIGAN**

**2005-07-219**

**Considérant** que le comité de bénévole de Saint-Honoré via l'Association bénévole Beauce-Sartigan demande une aide financière dans le cadre du « projet Jeunes-Vieux » offrant de l'aide aux personnes âgées pour effectuer les travaux d'entretien de leur domicile en saison estivale ;



**Considérant** que l'an passé l'organisme a eu besoin de huit cents (800) dollars pour boucler ledit projet ;

**Considérant** que deux autres organismes de la municipalité furent sollicités ainsi que la Députée du comté de Beauce-Sud ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande du Comité de bénévoles de Saint-Honoré et d'octroyer une somme ne dépassant pas deux cents (200) dollars étant donné l'implication de trois autres organismes ; le versement se fera suite à la présentation et à l'analyse du rapport financier à la fin du projet.

## **20. INSCRIPTION : CONGRÈS DE LA FMQ (CONGRÈS DES MAIRES)**

**2005-07-220** **Considérant** que le Congrès 2005 de la Fédération Québécoise des Municipalités se tiendra du 29-30 septembre au 1 octobre 2005 au Centre des Congrès à Québec;

**Considérant** que Madame Hélène Poirier souhaite y assister ;

**En conséquence** il est proposé par Monsieur André Champagne, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense pour l'inscription de Madame Poirier au coût approximatif de cinq cent quinze dollars (515 \$) plus les frais afférents.

## **21. COMPTES DU MOIS**

**2005-07-221** Les comptes du mois de juin sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois de juin 2005 au montant de 191 081.24\$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 122 483.60\$, les comptes à payer représentent 50 631.98\$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 17 965.66\$.

## **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

### **Code municipal**

### **Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2005 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2005-07-221.

---

Edith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

**22. FAUCHAGE DES LOTS VACANTS ET ACCOTEMENTS**

Étant donné le manque d'information, ce point est remis à l'ajournement.

**23. STATION DE POMPAGE ENNIS : VALVE ANTI-RETOUR À CHANGER**

Ce point est remis au prochain comité de travail.

**24. ÉVALUATION : SOUFFLANTE**

2005-07-222

**Considérant** que l'entreprise Noël Rochette a procédé à l'évaluation de la soufflante # 3 ;

**Considérant** qu'elle n'est pas réparable ;

**Considérant** qu'une soufflante neuve coûte quatre mille deux cents (4 200) dollars chez Noël Rochette ;

**Considérant** que la soufflante susmentionnée demanderait des modifications à nos installations ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Gaétan Pelchat, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité de ne pas récupérer la soufflante chez l'entreprise Noël Rochette et d'autoriser l'achat d'une nouvelle soufflante chez PTO Souffleur au coût approximatif de cinq mille (5000) dollars n'exigeant aucune modification à notre système.

**25. CAMION 2003 : ÉCHANGE D'ATTELAGE**

N'ayant toujours pas reçu le retour d'appel de Monsieur Mario Messier, de chez Plamondon Campquip, ce point est remis à la séance d'ajournement.

**26. PRÉCISION : VENTE DE BARRIÈRES**

Par manque d'information, ce point est remis à la séance d'ajournement.

**27. SOLEIL EN FLEURS ET FESTIVALS INC. : EMPRUNT D'UN LOCAL/DON D'UN VOYAGE DE TERRE DE REBUT**

2005-07-223

**Considérant** que l'organisme sans but lucratif **Soleil en Fleurs et Festivals Inc.** a besoin d'un local afin de permettre à la secrétaire-comptable et à l'intervenante sociale de travailler ;

**Considérant** que le prêt du local ne serait que pour quelques mois étant donné que le projet prend fin au début du mois de novembre prochain;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser le prêt du local situé au deuxième étage de l'Hôtel de Ville (agrandissement) ;

**D'**octroyer gratuitement audit organisme, un voyage (10 roues) de terre de rebut (terre des fossés du Grand Shenley, d'une valeur 15\$).

**28. NOMINATION : INSPECTEUR EN BATIMENT ET ENVIRONNEMENT PAR INTERIM**

**2005-05-224**

**Considérant** que suite à la mise à pied de Monsieur Jean-Philippe Langlois, la municipalité doit nommer un nouvel inspecteur en bâtiment, environnement et des cours d'eau ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité de nommer, par intérim, Monsieur Lucien Gilbert à titre d'inspecteur en bâtiment, en environnement et des cours d'eau.

L'embauche d'un nouvel inspecteur sera discutée à l'ajournement du 12 juillet 2005.

**29. POSSIBILITE DE FORMATION : DEUXIEME OPERATEUR EN EAU POTABLE**

Les membres du conseil demandent de vérifier auprès du secrétariat de la Fabrique s'il est possible de faire paraître une annonce pour l'embauche d'un deuxième opérateur en eau potable.

**30. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC**

Madame Hélène Poirier, mairesse, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

**31. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE**

Madame Hélène Poirier, mairesse et déléguée à la Régie Intermunicipale, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

**32. CORRESPONDANCE**

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de juin 2005. Elle fait lecture de certaines lettres suite aux demandes des élus.

**33. AUTRES ITEMS**

- **DEMANDE D'AIDE FINANCIERE : COMITE FLEURI**

**2005-07-225**

**Considérant** que le Comité Villes et Villages Fleuris de Saint-Honoré demande une aide financière de mille dollars (1 000 \$) ;

**Considérant** que cette demande est récurrente donc budgétée ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur André Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser une aide financière de l'ordre de mille dollars (1000 \$) au Comité Villes et Villages Fleuris de Saint-Honoré.

- **AUTORISATION : INSTALLATION PONCEAU  
(MONSIEUR LUC BOULANGER)**

2005-07-226

**Considérant** que Monsieur Luc Boulanger, résidant au 428 rue Mercier demande à la municipalité l'autorisation d'installer un ponceau de dix-huit (18) pouces de diamètre par quarante (40) pieds de long en plastique double parois afin de fermer la devanture de sa résidence ;

**En conséquence**, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'autoriser Monsieur Luc Boulanger à fermer la devanture de sa propriété tel que mentionné en préambule.

- **LOCALISATION : SERVITUDE CONDUITE DE 10''**

Madame Hélène Poirier, mairesse, prendra rendez-vous avec les propriétaires concernés et informera les membres du conseil de l'heure et la date de ladite rencontre. Ce point est donc remis à la séance d'ajournement.

- **VENTE TERRAIN PARC INDUSTRIEL : MONSIEUR  
LUCIEN GILBERT**

Ce point est remis à l'ajournement.

- **AVIS DE MOTION : ETUDE ET ADOPTION D'UN  
REGLEMENT MODIFIANT LE REGLEMENT NUMERO  
10-2001 AYANT POUR TITRE REGLEMENT PORTANT  
SUR LES DEROGATIONS MINEURES AUX  
REGLEMENTS D'URBANISME DE LA NOUVELLE  
MUNICIPALITE DE SAINT-HONORE-DE-SHENLEY**

Le conseiller Monsieur Denis Champagne, a donné un avis de motion pour la présentation, lors d'une prochaine session du conseil, d'un règlement modifiant le règlement portant sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la nouvelle municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

- **IDENTIFICATION : HOTEL DE VILLE**

Ce point est remis à l'ajournement.

#### **34. PERIODE DE QUESTIONS**

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

#### **35. CLOTURE DE LA SESSION**

2005-07-227

**Il** est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente session à mardi le 12 juillet 2005 à 21h00. Il est 22h20.

---

HÉLÈNE POIRIER, MAIRESSE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.

